

Séance du mercredi 27 mai 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 19/05/2020

Présents : 15

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanie GAILLARD

*L'an deux mille vingt et le vingt-sept mai l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés:

Absents:

Objet: Election des Membres du CCAS - 2020_021

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L. 123-4 à L.123-9 et R. 123-7 à R.123-15 du Code de l'action sociale et des familles,
Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, que les articles L. 123-6 et R. 123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus,

- Décide que le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre communal d'action sociale est fixé à 5.

Considérant qu'il y a lieu à présent de procéder à l'élection de 5 membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale

Considérant que se présentent à la candidature de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale : Madame Stéphanie GAILLARD, Madame Danièle LACOMBE, Madame Georgette CHRYSOS, Madame Stéphanie SALIES, Monsieur Luc AVELLANEDA.

Après avoir voté, le Conseil Municipal élit, à l'unanimité, en tant que membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Madame Stéphanie GAILLARD
- Madame Danièle LACOMBE,
- Madame Georgette CHRYSOS
- Madame Stéphanie SALIES
- Monsieur Luc AVELLANEDA.

Il est rappelé que le Monsieur le Maire, Président de droit, nommera par arrêté 5 membres non élus.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 04 JUIN 2020
et publication ou notification du 06 JUIN 2020

Le Maire,
A. DUJOLS

PREFECTURE DU CANTAL

04 JUIN 2020

BUREAU DU COURRIER

